

PLAN NATIONAL LOUP | Présentées lundi 18 septembre les grandes lignes du nouveau plan d'actions ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Afin de respecter sa promesse de l'an dernier et de s'expliquer devant les éleveurs Marc Fesneau, le ministre de l'Agriculture, était à Digne-les-Bains mercredi 20.

Les intentions deviendront-elles des actions ?

Il l'avait promis et il l'a fait. Quasiment, un an jour pour jour après être déjà venu dans les Alpes-de-Haute-Provence Marc Fesneau, le ministre de l'Agriculture est revenu pour présenter aux représentants de la profession et aux élus les mesures du nouveau Plan national Loup. Tendu au moment de son arrivée compte tenu du fait que juste après les annonces du 18 septembre la profession dans son entier avait demandé à ce que « la copie » soit revue de fond en comble, le ministre s'est peu à peu détendu au fil des conversations. En effet s'ils étaient présents les représentants syndicaux étaient eux aussi tendus et dubitatifs quant à l'intérêt de cette visite alors que les mesures annoncées n'étaient pas du tout de leur goût et ne répondaient à aucune des inquiétudes et des urgences qu'ils avaient exprimées à plusieurs reprises. Département le plus prédaté de France depuis 2022, les attentes des éleveurs bas-alpins, ainsi que celles de leurs voisins haut-alpins autre territoire historique de la présence lupine, étaient grandes. Ils avaient, enfin, espoir d'être entendu et compris. Si la prise en compte de la détresse des éleveurs dans l'opinion publique est plus palpable depuis quelques mois, le chemin

est encore long pour qu'ils aient espoir de voir la pression diminuer. « J'avais pris l'engagement de revenir puisque je considérais que ce que l'on s'était dit et ce que j'avais vu l'an dernier était constructif », déclarait Marc Fesneau à l'issue de la table ronde qu'il a tenu mercredi 20 septembre à la préfecture de Digne-les-Bains.

Dans l'expectative

Il a ensuite défendu son nouveau Plan Loup « il y a beaucoup d'éléments de transformation. Pour la première fois on dit que l'on va travailler sur le statut de l'espèce, on dit que l'on va modifier notre manière de dénombrer les loups, qu'on va simplifier les procédures de tir, qu'on va tenir compte des pertes indirectes. J'ai voulu bien expliquer que ce plan n'est pas un acte juridique ou législatif, il relève encore du déclaratif. Maintenant il faut décliner concrètement un certain nombre de choses ». Justement, c'est ce manque de mesures concrètes qui est pointé par l'ensemble de la profession et des organisations syndicales. « Il est un peu venu nous vendre du rêve, s'exclamait Olivier Pascal, vice-président de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence, car pour le moment rien ne va changer. Il va encore falloir attendre pour voir ce qui va être réellement fait. J'ai vrai-



Le ministre était attendu pour une table ronde à la préfecture de Digne-les-Bains où les représentants de la profession et les élus étaient réunis.

ment l'impression qu'on ne vit pas dans le même monde. Il y a les Énarques d'un côté et les gens de la province de l'autre. On ne peut pas dire qu'ils n'ont rien fait mais en même temps ils n'ont rien fait. » Même sentiment chez Yannick Becker, porte-parole de la Confédération paysanne Paca : « il a fait son mea-culpa mais on n'a pas les annexes financières de ce plan donc on ne sait rien finalement. Il y a des avancées mais les moyens financiers ne sont pas à la hauteur. On reste dans du bénévolat aussi bien du côté des éleveurs que des louvetiers. J'ai quand même l'impression qu'il est débarqué avec encore beaucoup de cartes dans sa manche et ce serait bien que ce ne soit pas un plan de communication car il y a encore de gros flous. On reste dubitatifs face aux objectifs affichés ».

Distinguer les zones

Dubitatif, Julien Giraud, président de la Fédération départementale ovine 04 l'était aussi à l'issue de cette rencontre qui s'est poursuivie en alpage comme l'an dernier chez Marc Savornin. « Beaucoup de choses sont inscrites mais on ne sait pas où cela va aller car cela reste à l'appréciation du préfet de Région, expliquait-il. Il a bien compris que c'était chez nous qu'il y avait le plus d'attaques, qu'il fallait plus prélever au printemps qu'à l'automne, etc. Je lui ai bien rappelé tout cela durant le repas puisqu'il a tenu à se mettre à côté de moi et aussi qu'il fallait faire une distinction entre les zones historiques et celles nouvellement concernées. Il a bien cerné le problème, mais que va-t-il y avoir de concret ? Il nous a à nouveau donné rendez-vous dans un an et on espère qu'il reviendra avec des actes sinon on ne sera pas aussi gentils », prévenait-il. « Nous voulons que les TDS ou les TDR soient valables pour un territoire donné et non pour

un éleveur sans attendre les trois attaques pour mieux préserver les jeunes installés et les éleveurs bovins, poursuit-il. Il faut également que ce soit les éleveurs ou la DDT qui envoient les louvetiers, nous devons pouvoir les appeler directement. »

En attente des lois

Membre du Groupe national loup Édouard Pierre, président de Jeunes Agriculteurs des Hautes-Alpes était également de la partie. « C'est important qu'il revienne sur le terrain et qu'il entende le ressenti des éleveurs de la zone historique après les annonces. Ce PNA est plein de promesses mais concrètement cela ne va pas changer grand-chose. Je pense cependant qu'il a une marge de manœuvre sur certains points qui posent vraiment problème comme l'intervention des louvetiers sans autorisation préalable du préfet Célet à chaque nouvelle attaque, un TDS par anticipation pour les éleveurs bovins dans les cercles 0 ou 1, les avances de trésorerie pour ceux qui salarient des bergers. Sur ces points on a espoir que ça bouge ainsi que sur la nouvelle méthode de comptage qui devra arriver rapidement. Il a bien vu que notre mécontentement reflétait bien la réalité du terrain et que ce n'était pas qu'une position syndicale dans des communiqués de presse », réagissait l'éleveur qui va participer ces prochaines semaines à des réunions pour la rédaction de l'arrêté cadre qui est l'acte qui a réellement de la valeur.

Sa consœur bas-alpine Margot Mégis abondait dans son sens « Il faut bien comprendre que notre mécontentement n'est pas de l'esbroufe, notre pastoralisme est en danger. Nous syndics sommes le relai de ce qui se dit sur le terrain. Le ministre a eu l'honnêteté de nous dire qu'il s'agissait d'une feuille de route et qu'il ne fallait pas prendre pour acquis ce

qui était écrit. Maintenant à lui de faire les choses correctement pour que cela se traduise en propositions de loi et que les choses avancent avec l'Europe ». « Nous sommes lucides que ce ne sera pas pour demain, poursuivait-elle. Il faut faire du lobbying et faire en sorte que ça avance. »

Enfin, Laurent Depieds, président de la FRSEA Paca et de la FDSEA 04 continuait sur la même ligne : « il a tenu sa parole de revenir, c'est courageux et honnête mais comme je ne cesse de le répéter il s'agit d'un plan d'intentions et non d'actions. Je ne mets pas en cause l'envie de faire mais la possibilité de réalisation. Aujourd'hui, nous sommes inquiets et il y a des points qui nous posent problème car ils auraient pu agir avant mais ne l'ont pas fait comme pour le chien de protection. Cela m'alerte car ils avaient la marge de manœuvre mais ils ne l'ont pas fait. Ce plan n'est pas révolutionnaire, on en est loin, on est sur une intention positive mais le quotidien des éleveurs ne va pas changer demain ».

Se voulant rassurant sur la suite des opérations, le ministre a également annoncé que deux effectifs supplémentaires allaient être déployés à la DDT 04 pour « dépoter du dossier » sachant que 400 dossiers sont actuellement ouverts dans le département. Il était satisfait de ce débat « très franc » et comprenait « le besoin de concret ». Il répétait être « venu expliquer et non convaincre ». Les prochaines étapes du plan d'actions seront la consultation du public et le passage à la phase législative pour « crédibiliser le plan avec des mesures concrètes ». Il concluait : « j'ai mouillé la chemise, c'est un combat qui en vaut la peine ». Reste à savoir qui en ressortira vainqueur : le loup, les éleveurs, les écologistes ? ■

Alexandra Gelber

Les présidents de Départements prônent « une réorientation à approfondir et à accélérer »

Éliane Barreille, présidente du département des Alpes-de-Haute-Provence, Jean-Marie Bernard, pdt du département des Hautes-Alpes, Charles-Ange Ginesy, pdt du Département des Alpes Maritimes, Marie-Pierre Mouton, pdt du département de la Drôme, Jean-Pierre Barbier, pdt du département de l'Isère et Hervé Gaymard, pdt du département de la Savoie, ont réagi à la présentation du futur Plan Loup par le gouvernement :

« À la suite de la mobilisation des filières pastorales et des élus des principaux territoires concernés, au premier rang desquels se situe le massif alpin qui concentre plus de 80 % des attaques de loups, la présentation des grandes orientations du futur Plan Loup nous conduit à exprimer un certain nombre de remarques et recommandations à l'adresse du gouvernement : si cette présentation contient un certain nombre d'avancées bienvenues, utiles et conformes aux propositions que nous avons défendues dans notre tribune commune le 1^{er} août dernier, ces orientations devront être complétées avant finalisation du document applicable pour répondre efficacement et sans tarder à la réalité de la pression désastreuse subie par les filières pastorales.

Les principales annonces à saluer

- la réforme du comptage des loups pour « restaurer la confiance » ;
- la création d'un statut du chien de troupeau pour mieux protéger juridiquement leurs propriétaires ;
- l'assouplissement des procédures de tir à déclencher à titre préventif ;
- l'accélération et la simplification des procédures d'indemnisation en intégrant les pertes indirectes.

Les mesures à compléter et à accélérer

La démarche de gestion de ce dossier souffre encore de grandes imprécisions et insuffisances concernant le calendrier de mise en œuvre des mesures de régulation renforcée :

- la mesure consistant à engager la procédure de révision du statut d'hyperprotection de l'espèce canis lupus, décisive pour la résolution de cette crise, doit faire l'objet d'un traitement en urgence et prioritaire à l'échelle européenne, puis nationale ;
- le taux de prélèvement doit être significativement augmenté (et non pas de 1 ou 2 %) dès la mise en œuvre du nouveau Plan Loup, sans attendre la révision évoquée ci-dessus et en application du principe de « flexibilité » cher au ministre Fesneau.

Il n'est pas envisageable ni acceptable de faire attendre les éleveurs encore deux ou trois années supplémentaires pour organiser une régulation efficace de la population lupine indispensible à la préservation du pastoralisme ! »



Marc Fesneau a ensuite dîné avec des éleveurs chez Marc Savornin à Seyne-les-Alpes, l'occasion d'échanges moins formels, puis il s'est rendu en montagne avec l'OFB pour appeler les loups. Sans succès...



Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr